

TECHNIQUE D'ACHAT : LES CATALOGUES ÉLECTRONIQUES

Améliorer et renforcer ses pratiques d'achats publics

0,5 JOUR, 3,5 HEURES

MARCHÉS
PUBLICS

CODE : APA32

Objectifs de la formation

Cerner les éléments clés liés aux catalogues électroniques

Appréhender les atouts et défis des catalogues électroniques

S'approprier la méthodologie pour mettre en place un catalogue électronique

Intégrer les outils permettant d'assurer la gestion et la mise à jour des catalogues électroniques

Parmi nos formateurs

- DAMO Dominique
Avocat et gérant de cabinet,

Public concernés

- Acheteurs publics ; Agents en charge des achats pour la fonction publique d'état, la fonction publique hospitalière et les collectivités territoriales

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 495,00 €HT

Le catalogue électronique est une solution peu utilisée permettant pourtant aux acheteurs publics de gagner en efficacité, en transparence et en qualité dans leurs processus d'achat.

En utilisant cette technique, les acheteurs publics peuvent présenter et organiser les informations concernant leurs offres de manière structurée et dématérialisée. Ces informations seront évaluées automatiquement par leur profil acheteur.

Cette formation présente une véritable opportunité pour les participants. Ces derniers pourront ainsi appréhender les enjeux des catalogues électroniques et s'approprier leur utilisation dans le cadre de leur marché public.

Rappeler les éléments clés liés aux catalogues électroniques

- Cerner la cadre juridique des catalogues électroniques : décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 Articles R2162-52 à R2162-56

- Définir les catalogues électroniques
- Intégrer les particularités des catalogues électroniques
- Quels sont les types de catalogues électroniques
- Les critères de choix d'un catalogue électronique
- Identifier le type de marchés concernés
- Opportunités, limites et défis liés aux catalogues électroniques
- Tour d'horizon des solutions des catalogues électroniques

ATELIER Retour d'expérience sur les pratiques d'achats dans les services des participants

Mettre en place un catalogue électronique

- Appréhender les étapes de mise en place d'un catalogue électronique
- S'approprier l'utilisation des catalogues électroniques
- Identifier les critères de choix du prestataire
- Effectuer la recherche de fournisseurs dans les catalogues électroniques
- Assurer le suivi d'exécution

ILLUSTRATION Exemple de fonctionnalités d'un catalogue électronique présenté par le formateur

S'approprier la méthodologie pour gérer les catalogues électroniques

- Comment assurer la mise à jour des catalogues électroniques : processus et modalités
- La gestion des références dans les catalogues électroniques
- Focus sur la fiabilité de données

ATELIER Réflexion collective sur la sécurisation des données dans les catalogues électroniques

Evaluation des acquis de la formation et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle

06/06/2024

16/09/2024

29/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.